

Toujours pour les 4 jours !

Pour l'égalité entre les personnels, entre les élèves, nous demandons un rythme unique dans toutes les écoles, la semaine de 4 jours sur une année scolaire de 36 semaines et la stricte séparation entre le scolaire et le périscolaire.

C'est un fait : en France, la quasi-totalité des communes a adopté la semaine de 4 jours, défendue par l'immense majorité des personnels et des parents d'élèves. En Ille-et-Vilaine, sur les 320 communes disposant au moins d'une école publique, 305 communes fonctionnent sur 4 jours (soit 95,3%). Davantage d'élèves des écoles publiques dans le département vont à l'école 4 jours par semaine. Plusieurs communes (Vitré, Breteil, Vezin-le-Coquet) se sont engagées dans un processus de retour à 4 jours pour la prochaine rentrée scolaire. Quelques communes maintiennent pourtant contre vents et marées la semaine de 4,5 jours.

Plusieurs écoles nous ont fait remonter des prises de position communes via des motions de conseil des maitres lues en Conseil d'Ecole. Des parents d'élèves élus, informés de l'inégalité de traitement que cela occasionne entre les personnels, sont également prêts à s'engager auprès des enseignants.

Nous demandons :

- La semaine de 4 jours (sur 36 semaines) dans toutes les communes, toutes les écoles !
- L'abrogation des décrets Peillon, Hamon et Blanquer : ce n'est pas aux communes de décider des rythmes scolaires des écoles !
- Le réemploi sous Statut des animateurs pour des temps périscolaires de qualité les mercredis en centre de loisirs !
- L'arrêt de la territorialisation de l'Ecole publique, la stricte séparation scolaire / périscolaire et l'abandon des projets éducatifs de territoire (PEdT) !

Nous invitons tous les personnels des écoles à 4,5 jours à participer à une réunion d'information syndicale le mercredi 4 décembre à 9h15 à l'UD FO à Rennes, veille de l'appel à la mobilisation contre les funestes projets gouvernementaux pour la fonction publique (journées de carences et paiement à 90% du traitement au-delà), à laquelle le SNUDI-FO 35 appelle à se mobiliser y compris par la grève. Il sera question de d'échanger sur l'action efficace afin de faire plier les communes qui restent obtues à toute discussion concernant la modification des rythmes scolaires.

*Liste des 15 communes à 4,5 jours à la rentrée 2024-2025 : ACIGNE, BRETEIL, CESSON-SEVIGNE, CHASNE-SUR-ILLET, ERCE-PRES-LIFFRE, FOUGERES, LIFFRE, MELESSE, MONTFORT-SUR-MEU, MONTGERMONT, RENNES, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE, SAINT-MEDARD-SUR-ILLE, VEZIN-LE-COQUET, VITRE